

Réf: Dossier N° : 003477

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE MATERIELS DE LUXE » en abrégé « EMALUX »

**Siège social: Abidjan Bingerville GREEN CITY ADDOHA lot 116 ilt 12
10 BP 1719 ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 15 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « ENTREPRISE DE MATERIELS DE LUXE» en

Objet: QUINCAILLERIE GENERALE, ETUDES TECHNIQUES, ELECTRICITE, PLOMBERIE, CLIMATISATION, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (BTP), ACHAT ET VENTE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS, DECORATION, VENTE DE MATERIELS BUREAUTIQUES, AMEUBLEMENT DE SALON ET DE SALLE A MANGER, TRANSFERT MONETIQUE, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES MOBILIERES ET IMMOBILIERES, PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: Abidjan Bingerville GREEN CITY ADDOHA lot 116 ilt 12
10 BP 1719 ABIDJAN 10**

GÉRANT: OTCHOUMOU HOBA BENOIT

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01497 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10367/GTCA/RC/2021 du 03/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

